L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.
Bureaux : 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLÉANS.
SAMEDI, 30 MARS 1889.

ATTRAIT SANS PRECEDENT! PLUS D'UN MILLION DISTRIBUE. L. S. C. L. Compagnie de Loterie de l'Etat de la Louisiane

Incorporée par la Législature en 1868, dans un but de charité et pour aider au développement de l'enseignement public.

La création de la Compagnie a été ratifiée par un vote populaire énorme, et recognue par la présente Constitution de l'Etat, adoptée le 2 décembre 1879.

Les grands tirages extraordinaires ont lieu semestriellement (Juin et Décembre) et les grands tirages à numéros simples en lieu tous les mois de l'année, et sont tous lieu en public, à l'Académie de Musique, à la Nouvelle-Orléans.

MARDI, 16 AVRIL 1889

GROS LOT: $30,000

100,000 Billets à Vingt Dollars chacun; Demi-Billet $10; Quart de Billet $5 00; Dixième de Billet $2 00; Vingtième de Billet $1 00.

LISTE DES LOTS:

1 Lot de...	$300,000, soit	$300,000
1 Lot de...	100,000.....	100,000
1 Lot de...	50,000.....	50,000
1 Lot de...	25,000.....	25,000
2 Lots de...	10,000.....	20,000
5 Lots de...	5,000.....	25,000
25 Lots de...	1,000.....	25,000
100 Lots de...	500.....	50,000
300 Lots de...	200.....	60,000
500 Lots de...	200.....	100,000

PRIX D'APPROXIMATION:

100 Lots de...	$500, soit.....	$50,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000
100 Lots de...	$300, ...	30,000

PRIX TERMINAUX.

999 Lots de $100, soit.....		$99,900
999 Lots de $100, ...		99,900
3,134 Lots se montant à.....		$1,054,800

NOTA.—Les billets gagnant de gros lots n'ont pas droit à d'autres lots ni leurs deux derniers chiffres sont les mêmes que ceux des billets gagnant le gros lot.

☞ Pour les prix à payer par les Clubs, on peut tout remarquer que l'on vendra à vrai, s'adresser au soussigné. Votre écriture devra être distincte et la Signature lisible. On s'assure une réponse de la Poste en envoyant une enveloppe portant l'adresse en plein.

Remises par Postes, Notes, Express Money Order, au choix de New York, dans des lettres ordinaires. Monnaie courante par l'Express (à nos frais). S'adresser à

M. A. DAUPHIN,
Nouvelle-Orléans, Lne.

Adresse télégraphique : DAUPHIN, New Orleans.

N. B.—Souvenez-vous qu'un dollar est le Prix de la plus petite fraction d'un billet émis à chaque tirage. Tout billet offert au notre non à un prix moindre est contrefait et sans valeur.

RAPPELEZ VOUS que le montant des lots des lots est GARANTI PAR CAUTIONNEMENT DE LA NOUVELLE-ORLEANS, et que les billets sont signés par le président d'une institution dont les dividendes sont une charte, sont reconnus par les tribunaux de l'Etat comme étant sans dans des conditions de toute bonne moralité.

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIFF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Cigares et Whiskey-quinine.

L. Field & Cie. vs. Lehman & Frede, agents, Mme Fanny Lehman, Wright & O'Connor vs. les mêmes.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.—No 22,009 et 22,010.—En vertu de deux writs de fieri facias, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans les affaires ci-dessus, respectivement, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le MERCREDI, 10 avril 1889, à 10 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir—

A mon entrepôt rue Ste-Anne, entre Royale et Chartres :

A peu près 9625 cigares.
A peu près 47 boîtes whiskey-quinine.

Saisi dans les affaires ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
30mars—30—5,10avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans la troisième district, dans l'ancienne ville d'Orléans, No 39 (ancien) sur le No 951 lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit plan, et borné par les rues Tonti et Villa Feliciana, mesurant 40 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, et se trouve à la rue Tonti, à une distance de 120 pieds de la rue Villa Feliciana.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant, sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28mars—2,9,16,23,27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles et installations, etc., chez Gilbert.

Amos Rumkel vs. Samuel Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 mars 1889, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot et généralement, les meubles installations, matériel, etc. d'un Club de première classe, occupant le second étages supérieurs du local No 7 rue Bourbon, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mars—29 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande et belle bâtisse en briques, à deux étages, magasin, résidence et fonderie.

Nos 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession d'Adolphe Emile Schoidecker.

No. 25,056.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PRÉCIPS J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 mars 1889, pour compte de la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-dessous :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 56, borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe, mesurant, mesure anglaise, 40 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe le dit lot a une première profondeur de 122 pieds, et le dit lot a une profondeur de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, et 65 pieds 3 pouces de largeur dans le fond ; le tout plus ou moins et conformément à un plan de John Community de la Première Municipalité, en date du 20 mars 1844, et déposé en l'étude de Pierre Lacoste, ancien notaire.

Les améliorations comprennent une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, construite en briques municipaux 231, 233 et 235 rue de Chartres ; la portion supérieure considérée comme résidence et ayant un très spacieux et très bon cabinet de bain, avec sur une grande galerie faisant le tour à l'intérieur de la propriété, et le rez-de-chaussée divisé en plusieurs grands stations et magasins, et occupés par des marchandises, grandes écuries en briques, ayant 10 stalles, grande cour au centre de cette ville, dans l'île 56 ; grand portail et corridor sur le côté gauche en tuiles ; verandah en fer ornant toute la façade de la propriété sur le tout de la rue du fond est une belle terrasse, et jardin d'été.

Conditions—Une mise à prix du comptant, le reste à 1 et 2 ans avec intérêts à 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les biens vendus, et hypothèque générale sur les autres biens du débiteur, et les taxes usuelles de sécurité, la clause de non aliénation du transfert de la police d'assurance et les polices d'assurance, et les polices pour le montant des dits billets, délivrés par le vendeur en tout autre détenteur, y compris l'intérêt à 8 pour cent par mois, et les frais notoriaires d'avocat, sur le capital et intérêts restant dû, dans le cas de poursuites pour le montant du dit billet, et le prix de la vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêt et frais ; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication, au moment de la vente ; il devra, en outre, assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1889 ; dans le cas où l'acquéreur négligerait de payer, l'acte de vente et de payer le prix d'adjudication, comme il est stipulé ci dessus dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, l'acte de vente sera passé, sans autre formalité, par devant M. A. Peyroux, notaire, sur frais de l'acquéreur.

10mars—16 23,30—6 13,20 avril

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michael Joseph Condran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,408—En vertu de deux ordres de vente, en date le 19 février 1889 et le jour date le 1er mars 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commercial, dans la Première District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 56, borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe, mesurant, mesure anglaise, 40 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe le dit lot a une première profondeur de 122 pieds, et le dit lot a une profondeur de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, et 65 pieds 3 pouces de largeur dans le fond ; le tout plus ou moins et conformément à un plan de John Community de la Première Municipalité, en date du 20 mars 1844, et déposé en l'étude de Pierre Lacoste, ancien notaire.

Les améliorations comprennent une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, construite en briques municipaux 231, 233 et 235 rue de Chartres ; la portion supérieure considérée comme résidence et ayant un très spacieux et très bon cabinet de bain, avec sur une grande galerie faisant le tour à l'intérieur de la propriété, et le rez-de-chaussée divisé en plusieurs grands stations et magasins, et occupés par des marchandises, aussi, de grandes écuries en briques, ayant 10 stalles, grande cour au centre de cette ville, dans l'île 56 ; grand portail et corridor sur le côté gauche en tuiles ; verandah en fer ornant toute la façade de la propriété sur le tout de la rue du fond est une belle terrasse, et jardin d'été.

Conditions—Une mise à prix du comptant, le reste à 1 et 2 ans avec intérêts à 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les biens vendus, et hypothèque générale sur les autres biens du débiteur, et les taxes usuelles de sécurité, la clause de non aliénation du transfert de la police d'assurance et les polices d'assurance, et les polices pour le montant des dits billets, délivrés par le vendeur en tout autre détenteur, y compris l'intérêt à 8 pour cent par mois, et les frais notoriaires d'avocat, sur le capital et intérêts restant dû, dans le cas de poursuites pour le montant du dit billet, et le prix de la vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêt et frais ; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication, au moment de la vente ; il devra, en outre, assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1889 ; dans le cas où l'acquéreur négligerait de payer, l'acte de vente et de payer le prix d'adjudication, comme il est stipulé ci dessus dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, l'acte de vente sera passé, sans autre formalité, par devant M. A. Peyroux, notaire, sur frais de l'acquéreur.

10mars—16 23,30—6 13,20 avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Moyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,943—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Un flet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, lieu borné par les Champs-Elysées, les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 178, d'après un plan dressé par J. Pilié de Saint-Maxent, arpenteur, et déposé en l'étude de S. Magner, notaire, comme plan No 24. Ce flet de terre mesure 319 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face aux rues Marigny et Law, dans l'espace de 305 pieds, 9 pouces, 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Il se compose : 1° Du lot hypothéqué à la hypothèque conventionnelle pour garantir un billet de $100 chacune dans le fonds capital de la dite banque, mesurant 10 pieds 6 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées sur 285 pieds, 9 pouces de profondeur sur la rue Marigny, ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces.

2° Du treize lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, savoir : les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de front à la rue Marigny, sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates ; les lots Nos 4 et 5, 42 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur ; les lots Nos 6, 7 et 8, 42 pieds de front à la rue Marigny, sur face aux Champs Elysées, sur 106 pieds de profondeur ; le lot No 9 formant le coin des Champs-Elysées et la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 1.5 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

11. Un flet de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 16, subdivisé en huit lots numérotés de 1 à 8, comprenant les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dessiné par J. Pilié et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit flet mesure, au pied américain, d'après un plan déposé en l'étude de L. B. Kernion, notaire, 169 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Law et Commercial Place.

III. Un lot de terre dans le 3e district désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'île No 45, borné par les rues Marigny, Mandeville, Law et Magistrates, d'après un plan de J. Pilié, daté le 31 mars 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire. Ces lots mesurent, au pied américain, savoir : le lot No 13, cent un pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17, chacun 42 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7,14 21,28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de meubles et installations, etc., chez Gilbert.

Amos Rumkel vs. Samuel Schultz.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 26,492—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 30 mars 1889, à 11 heures a. m., de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot et généralement, les meubles installations, matériel, etc. d'un Club de première classe, occupant le second étages supérieurs du local No 7 rue Bourbon, d'après un inventaire enregistré.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
29mars—29 29 30

ANNONCE JUDICIAIRE.

La grande et belle bâtisse en briques, à deux étages, magasin, résidence et fonderie.

Nos 231, 233 et 235 rue de Chartres, entre Dumaine et St-Philippe.

Succession d'Adolphe Emile Schoidecker.

No. 25,056.—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division B.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PRÉCIPS J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre Gravier et le Commercial Place, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. F. D. King, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B, en date du 13 mars 1889, pour compte de la succession ci-dessus, la propriété décrite ci-dessous :

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 56, borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe, mesurant, mesure anglaise, 40 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe le dit lot a une première profondeur de 122 pieds, et le dit lot a une profondeur de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, et 65 pieds 3 pouces de largeur dans le fond ; le tout plus ou moins et conformément à un plan de John Community de la Première Municipalité, en date du 20 mars 1844, et déposé en l'étude de Pierre Lacoste, ancien notaire.

Les améliorations comprennent une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, construite en briques municipaux 231, 233 et 235 rue de Chartres ; la portion supérieure considérée comme résidence et ayant un très spacieux et très bon cabinet de bain, avec sur une grande galerie faisant le tour à l'intérieur de la propriété, et le rez-de-chaussée divisé en plusieurs grands stations et magasins, et occupés par des marchandises, aussi, de grandes écuries en briques, ayant 10 stalles, grande cour au centre de cette ville, dans l'île 56 ; grand portail et corridor sur le côté gauche en tuiles ; verandah en fer ornant toute la façade de la propriété sur le tout de la rue du fond est une belle terrasse, et jardin d'été.

Conditions—Une mise à prix du comptant, le reste à 1 et 2 ans avec intérêts à 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les biens vendus, et hypothèque générale sur les autres biens du débiteur, et les taxes usuelles de sécurité, la clause de non aliénation du transfert de la police d'assurance et les polices d'assurance, et les polices pour le montant des dits billets, délivrés par le vendeur en tout autre détenteur, y compris l'intérêt à 8 pour cent par mois, et les frais notoriaires d'avocat, sur le capital et intérêts restant dû, dans le cas de poursuites pour le montant du dit billet, et le prix de la vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêt et frais ; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication, au moment de la vente ; il devra, en outre, assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1889 ; dans le cas où l'acquéreur négligerait de payer, l'acte de vente et de payer le prix d'adjudication, comme il est stipulé ci dessus dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, l'acte de vente sera passé, sans autre formalité, par devant M. A. Peyroux, notaire, sur frais de l'acquéreur.

10mars—16 23,30—6 13,20 avril

VENTES PAR LE CONSTABLE.

Conrad Heuchert vs M. et Mme Sam Brown, in solido.

QUATRIÈME COUR DE CITÉ de la Nlle-Orléans.—No 26,498—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Robert H. Marr Jr, juge de la Quatrième Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, je procéderai à la vente à l'encan, à la Bourse des Encanteurs Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et Commercial Place, dans le Premier District, le SAMEDI 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre, situé dans le faubourg Marigny de cette ville, sur le Canal Marigny on rue de Champs-Elysées, mesurant 40 pieds de façade, (à la rue en arrière étant la rue Marigny.) Le dit lot étant de igné comme numéro trois cent trente-et-un sur le plan de Jacques Gilsinger et Compagnie, mesure cinquante pieds et six pouces de face à la rue des Champs-Elysées sur cent quarante cinq pieds et six pouces de profondeur de chaque côté, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui y trouvent.

Ensemble avec quatre-vingt-dix actions maintenant réduites à soixante actions du fonds capital de la Banque des Citoyens de la Louisiane, souscrites avec la propriété ci-dessus.

Sal la dans la susdite affaire.

Conditions—Une somme comptant suffisante pour payer la réclamation du demandeur, soit quatre cent quarante-cinq dollars, montant prêté sur le stock, dû pour cent d'intérêt sur cette somme à partir du 1er mai 1873, et une somme additionnelle de neuf cents piastres, montant des contributions sur lesdites actions ; huit pour cent d'intérêt par an sur cette somme à partir de cette dernière somme, à par ir du 1er décembre 1873, et huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres à partir du 1er décembre 1873, huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1877 ; huit pour cent d'intérêt par an sur trente piastres, à partir du 1er décembre 1882 ; huit pour cent d'intérêt par an sur cent trente piastres à partir du 1er décembre 1883, et deux huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1884, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1885, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1886, et huit pour cent d'intérêt par an sur cent vingt piastres à partir du 1er décembre 1887 ; aussi, les frais de ladite affaire et de la vente et les taxes de ville et d'Etat sur ladite propriété ; l'acquéreur, en outre, assumera la balance de la dette hypothéquée non encore dûe, mais dont le paiement peut être demandé d'après la Charte et les lois de la Banque des Citoyens de la Louisiane, à savoir : la somme de quatre mille cinq cents piastres ; l'acquéreur assumera toutes les obligations d'un actionnaire de la Banque des Citoyens de la Louisiane—d'après sa Charte et ses lois—et la balance, s'il y a, du prix d'adjudication, comptant.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.
11 mars—11 18 25—avril 1 8 15

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Succession de Michel Condran

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 24,408—En vertu de deux ordres de vente, en date le 19 février 1889 et le jour date le 1er mars 1889, tous les deux à moi adressés par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 27 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'île 56, borné par les rues Chartres, Dumaine, Royale et St-Philippe, mesurant, mesure anglaise, 40 pieds 3 pouces de face à la rue Chartres, 177 pieds 1 pouce de profondeur sur le côté de la rue Dumaine, et sur le côté de la rue St-Philippe le dit lot a une première profondeur de 122 pieds, et le dit lot a une profondeur de 4 pieds, et une seconde profondeur de 49 pieds 1 pouce, et 65 pieds 3 pouces de largeur dans le fond ; le tout plus ou moins et conformément à un plan de John Community de la Première Municipalité, en date du 20 mars 1844, et déposé en l'étude de Pierre Lacoste, ancien notaire.

Les améliorations comprennent une très spacieuse bâtisse en briques à deux étages, couverte en ardoises, construite en briques municipaux 231, 233 et 235 rue de Chartres ; la portion supérieure considérée comme résidence et ayant un très spacieux et très bon cabinet de bain, avec sur une grande galerie faisant le tour à l'intérieur de la propriété, et le rez-de-chaussée divisé en plusieurs grands stations et magasins, et occupés par des marchandises, aussi, de grandes écuries en briques, ayant 10 stalles, grande cour au centre de cette ville, dans l'île 56 ; grand portail et corridor sur le côté gauche en tuiles ; verandah en fer ornant toute la façade de la propriété sur le tout de la rue du fond est une belle terrasse, et jardin d'été.

Conditions—Une mise à prix du comptant, le reste à 1 et 2 ans avec intérêts à 8 pour cent par an à partir du jour de l'adjudication jusqu'au paiement final, garanti par hypothèque spéciale et privilège de vendeur sur les biens vendus, et hypothèque générale sur les autres biens du débiteur, et les taxes usuelles de sécurité, la clause de non aliénation du transfert de la police d'assurance et les polices d'assurance, et les polices pour le montant des dits billets, délivrés par le vendeur en tout autre détenteur, y compris l'intérêt à 8 pour cent par mois, et les frais notoriaires d'avocat, sur le capital et intérêts restant dû, dans le cas de poursuites pour le montant du dit billet, et le prix de la vente sans estimation pour obtenir le paiement des dits billets hypothécaires, capital, intérêt et frais ; l'acquéreur devra payer en sus du prix de l'adjudication, au moment de la vente ; il devra, en outre, assumer le paiement des taxes d'Etat et de ville pour 1889 ; dans le cas où l'acquéreur négligerait de payer, l'acte de vente et de payer le prix d'adjudication, comme il est stipulé ci dessus dans les quinze jours qui suivront la date de l'adjudication, l'acte de vente sera passé, sans autre formalité, par devant M. A. Peyroux, notaire, sur frais de l'acquéreur.

10mars—16 23,30—6 13,20 avril

VENTES A L'ENCAN

PAR SPEAR & ESCOFFIER.

Placement d'argent rémunérateur

Nos 219 et 221 rue Dauphine

Entre les rues

DOMAINE ST-PHILIPPE.

MAISON DOUBLE.

Vente péremptoire.

PAR SPEAR & ESCOFFIER—PRÉCIPS J. SPEAR, encanteur—Bureau No 3 1/2 rue Carondelet—SAMEDI, 30 mars 1889, à midi, il sera vendu, à l'encan, à la Bourse des Encanteurs—

Un terrain, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, désigné par les lettres O sur un plan de M. De Armas, le 20 décembre 1879, dans le carré d'île borné par les rues Dauphine, Domaine, Bienvenue et St-Philippe, mesurant 36 pieds 9 pouces 2 lignes de façade rue Dauphine, sur une profondeur de 152 pieds 10 pouces et 0 lignes, entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent une maison double à un étage ayant six chambres, citerne, puits, hydrant, etc. Louée $30 par mois à des personnes payant promptement. Un des locataires occupe un côté de la maison depuis cinq ans.

Conditions—Une moitié ou davantage comptant ; le reste à crédit de un et deux ans, remplacant la vente à l'enchère publique, sous les clauses usuelles de sécurité, portant 8 pour cent d'intérêt par an du jour de leur date jusqu'à leur paiement. Les taxes de ville, police d'assurance, etc., etc. 30 mars 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans la troisième district, dans l'ancienne ville d'Orléans, No 39 (ancien) sur le No 951 lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit flet, qui est borné par les rues Tonti et Villa Feliciana, mesurant 40 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, et se trouve à 120 pieds de la rue Villa Feliciana.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28mars—30—5,10avril

ANNONCE JUDICIAIRE.

Mme Caroline Trost, épouse, vs. Henry Trost, son mari.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 23,999—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, sur les lieux ci-après désignés, le SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

Un lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes, etc., y appartenant, situé dans la troisième district, dans l'ancienne ville d'Orléans, No 39 (ancien) sur le No 951 lequel lot est désigné par le No 13 dans le dit flet, qui est borné par les rues Tonti et Villa Feliciana, mesurant 40 pieds de front sur 120 pieds de profondeur, et se trouve à 120 pieds de la rue Villa Feliciana.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28mars—2,9,16,23,27.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Paul V. Moyer versus la veuve et les héritiers de Valentine Wilhelm.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans, No 25,943—En vertu d'un writ de saisie et vente, à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Encanteurs, No 74 rue St-Charles, entre la rue Gravier et l'allée Commerciale, dans le Premier District de cette ville, le SAMEDI, 6 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir :

1. Un flet de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District de cette ville, lieu borné par les Champs-Elysées, les rues Marigny, Magistrates et Law, désigné par le No 178, d'après un plan dressé par J. Pilié de Saint-Maxent, arpenteur, et déposé en l'étude de S. Magner, notaire, comme plan No 24. Ce flet de terre mesure 319 pieds, 7 pouces et 4 lignes de face aux rues Marigny et Law, dans l'espace de 305 pieds, 9 pouces, 4 lignes de face aux rues Magistrates et Law. Il se compose : 1° Du lot hypothéqué à la hypothèque conventionnelle pour garantir un billet de $100 chacune dans le fonds capital de la dite banque, mesurant 10 pieds 6 pouces 6 lignes de face aux Champs-Elysées sur 285 pieds, 9 pouces de profondeur sur la rue Marigny, ledit lot mesurant 106 pieds 6 pouces.

2° Du treize lots de terre désignés sur le dit plan comme lots Nos 1 à 13 inclusivement, et mesurant, savoir : les lots Nos 1, 2 et 3, 42 pieds 7 pouces 4 lignes de front à la rue Marigny, sur 106 pieds 10 pouces 6 lignes de profondeur. Le No 1 forme le coin des rues Marigny et Magistrates ; les lots Nos 4 et 5, 42 pieds de face à la rue Magistrates sur 127 pieds 2 pouces 4 lignes de profondeur ; les lots Nos 6, 7 et 8, 42 pieds de front à la rue Marigny, sur face aux Champs Elysées sur 106 pieds de profondeur ; le lot No 9 formant le coin des Champs-Elysées et la rue Magistrates, et les lots Nos 9 et 10 ont chacun 42 pieds 7 pouces 4 lignes de face à la rue Marigny sur 1.5 pieds de profondeur, le lot No 12 formant le coin des rues Law et Marigny.

11. Un flet de terre avec les dépendances qui s'y trouvent, situé dans le troisième district de cette ville, désigné par le No 16, subdivisé en huit lots numérotés de 1 à 8, comprenant les rues Marigny, Law, Champs Elysées et Commercial Place, d'après un plan dessiné par J. Pilié et déposé en l'étude de Théodore Seghers, ancien notaire. Le dit flet mesure, au pied américain, d'après un plan déposé en l'étude de L. B. Kernion, notaire, 169 pieds 10 pouces de face aux rues Marigny et Champs Elysées, et 285 pieds 9 pouces 4 lignes de face aux rues Law et Commercial Place.

III. Un lot de terre dans le 3e district désignés par les Nos 13, 14, 15, 16 et 17, dans l'île No 45, borné par les rues Marigny, Mandeville, Law et Magistrates, d'après un plan de J. Pilié, daté le 31 mars 1837, et déposé en l'étude de Joseph Cuvillier, notaire. Ces lots mesurent, au pied américain, savoir : le lot No 13, cent un pieds 11 pouces 6 lignes de face à la rue Marigny, sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, et les lots Nos 14, 15, 16 et 17, chacun 42 pieds 7 pouces 5 lignes de face à la rue Marigny sur 124 pieds 6 pouces de profondeur, ledit lot No 13 formant le coin des rues Marigny et Law.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 fév—28—mars 7,14 21,28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

F. Zengel vs J. V. Guillotte et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 26,104.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Encanteurs, Nos 72 et 74 rue St-Charles, entre Gravier et Commercial Place, dans le Premier District de cette ville, SAMEDI, 20 avril 1889, à midi, de la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un lot de terre situé dans le septième district de la Nouvelle-Orléans, désigné par le numéro 290, borné par les rues Short Washington, Cypress et Nouvelleine, ensemble avec toutes les améliorations qui y trouvent, et dans le même lot acquis par le dit Jean Camut de Victor Fortier, selon acte passé pardevant E. Commagère, notaire, le 27 novembre 1886.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant sur les lieux.

CHAS. W. DROWN,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.
28 mars—28—mars 7,14 21,28—avril 4

ANNONCE JUDICIAIRE.

**Banque des Citoyens de la Louisiane vs. Ml